

Rapport financier 2018 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Verchères

Code géographique : 59025

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Luc Forcier, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Verchères pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.
(Nom de l'organisme)

Signature

Date

2019-06-03

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	4
Rapport du vérificateur général	4.1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	10
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	11
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	12
Situation financière par organismes	13
Charges par objets	14
Fonds local d'investissement (FLI)	15
Fonds local de solidarité (FLS)	16
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	17
Excédent (déficit) accumulé	18
Avantages sociaux futurs	19
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	21
Analyse des charges consolidées	22

**MBBA**
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS S.E.N.C.R.L.**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT****RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil de la municipalité de Verchères

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité de Verchères (l'« entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Verchères au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que de la municipalité de Verchères inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1, S23-2 et S23-3 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

· nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



S.E.N.C.R.L.

Par Robert Arbour, CPA auditeur, CA

DATE 2019-06-03



MBBA
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
S.E.N.C.R.L.

50 ans
1969 › 2019

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalisations	
		2018	2017
Revenus			
Taxes	1	7 203 410	7 108 771
Compensations tenant lieu de taxes	2	44 316	41 750
Quotes-parts	3		432
Transferts	4	743 824	1 418 757
Services rendus	5	358 234	588 168
Imposition de droits	6	458 209	363 836
Amendes et pénalités	7	176 366	163 343
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	91 322	75 566
Autres revenus	10	70 282	185 413
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	9 145 963	9 946 036
Charges			
Administration générale	14	1 032 675	937 853
Sécurité publique	15	1 593 607	1 640 853
Transport	16	1 421 653	1 804 177
Hygiène du milieu	17	2 459 399	2 692 032
Santé et bien-être	18	58 177	54 475
Aménagement, urbanisme et développement	19	359 247	360 565
Loisirs et culture	20	1 602 578	1 506 825
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	271 593	331 180
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	8 798 929	9 327 960
Excédent (déficit) de l'exercice	25	347 034	618 076
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	25 316 030	24 697 954
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27	2 226	
Solde redressé	28	25 318 256	24 697 954
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	25 665 290	25 316 030

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	3 210 194	3 507 529
Débiteurs (note 5)	2	5 946 084	6 098 695
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	9 156 278	9 606 224
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	3 850 814	
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	1 099 154	779 528
Revenus reportés (note 12)	12	473 875	555 183
Dette à long terme (note 13)	13	8 990 114	9 631 801
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	107 080	108 347
	15	14 521 037	11 074 859
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(5 364 759)	(1 468 635)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	30 939 093	26 706 982
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18		
Stocks de fournitures	19	82 784	69 254
Autres actifs non financiers (note 17)	20	8 172	8 429
	21	31 030 049	26 784 665
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	25 665 290	25 316 030

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Réalisations	
		2018	2017
Excédent (déficit) de l'exercice	1	347 034	618 076
Variation des immobilisations			
Acquisition	2	(5 721 585)	(1 497 049)
Produit de cession	3	1 159	728 761
Amortissement	4	1 489 359	1 432 595
(Gain) perte sur cession	5	(1 044)	(15 492)
Réduction de valeur / Reclassement	6		193 314
	7	(4 232 111)	842 129
Variation des propriétés destinées à la revente	8		
Variation des stocks de fournitures	9	(13 530)	968
Variation des autres actifs non financiers	10	257	8 560
	11	(13 273)	9 528
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13	2 226	
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(3 896 124)	1 469 733
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	15	(1 468 635)	(2 938 368)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17		
Solde redressé	18	(1 468 635)	(2 938 368)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19	(5 364 759)	(1 468 635)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	347 034	618 076
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	1 489 359	1 432 595
Autres			
-	3		
- Affectation	4	1 182	192 567
	5	1 837 575	2 243 238
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	152 611	(786 972)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	319 626	39 879
Revenus reportés	9	(81 308)	53 700
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(1 267)	78 131
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(13 530)	968
Autres actifs non financiers	13	257	(1 799)
	14	2 213 964	1 627 145
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(5 721 585)	(1 497 048)
Produit de cession	16	1 159	16 178
	17	(5 720 426)	(1 480 870)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
	22		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	1 129 398	1 962 875
Remboursement de la dette à long terme	24	(1 795 153)	(2 582 764)
Variation nette des emprunts temporaires	25	3 850 814	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	24 068	24 068
Autres			
-	27		(58 431)
-	28		
	29	3 209 127	(654 252)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	(297 335)	(507 977)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	3 507 529	4 015 506
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	3 507 529	4 015 506
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	3 210 194	3 507 529

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité de Verchères est constituée en vertu du Code Municipal du Québec. Elle est dirigée par un conseil regroupant 6 conseillers et un maire.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté à la page S17 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2, S-23-3.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. Les organismes contrôlés qui constituent une entreprise municipale en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. La Municipalité de Verchères participent au partenariat suivant :

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. (consolidation ligne par ligne)

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participent. Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

C) Actifs

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

b) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures: 15, 20 et 40 ans

Bâtiments: 40 ans

Véhicules: 10, 15 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement: 10, 15 et 20 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

D) PassifsFrais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;

les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement ;

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisés afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats de l'évaluateurs

les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Les transferts (subvention) en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

F) Avantages sociaux futurs

Régimes retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Provenant de consolidation régie de police Richelieu Saint-Laurent

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées:

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections des salaires futures. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2017 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

considération tous les régimes capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pouvoir dans le futur pour fins de taxation.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010 .

Dans le cadre de l'application de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*, des DCTP peuvent avoir été renversées par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales en contrepartie d'un coût des services passés négatif, en cas de solde de pertes actuarielles nettes non amorties pouvant être constatées insuffisant, comme expliqué dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

3. Modification de méthodes comptables

Le 1er janvier 2018, la municipalité de Verchères a adopté prospectivement les cinq nouvelles normes suivantes : SP 2200, information relatives aux apparentés; SP 3210 Actifs; SP 3320 Actifs éventuels; SP 3380 Droits contractuels et Sp 3420 opérations inter entités.

Le chapitre SP 3420 établit les normes de comptabilisation et d'information applicable aux opérations conclues entre des entités du secteur publics qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Des informations à fournir sont requises sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourrait avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

Le chapitre SP 3210 fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncé dans la norme SP 1000, fondements conceptuels des états financiers, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatées. Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

Le chapitre SP 3320 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

Le chapitre SP 3380 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que leur échéancier.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la ville. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	3 210 194	3 507 529
Découvert bancaire	2	()	()
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3		
<i>Autres éléments</i>			
-	4		
-	5		
-	6		
-	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	3 210 194	3 507 529
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	906 872	722 728
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	11	169 378	158 326
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	5 158 265	5 486 583
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	191 753	60 967
Organismes municipaux	15	92 981	95 354
<i>Autres</i>			
- Amendes et droit de mutation	16	224 283	141 816
- Mutation et divers	17	109 424	155 649
	18	5 946 084	6 098 695
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	3 711 281	5 131 133
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22	3 711 281	5 131 133
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	59 297	57 729
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
<i>Autres</i>			
-	26		
-	27		
	28		
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		
Note			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
7. Placements de portefeuille		
Placements à titre d'investissement	30	
Autres placements	31	
	<u>32</u>	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34	

Note

8. Avantages sociaux futurs

Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(107 080)	(108 347)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	<u>(107 080)</u>	<u>(108 347)</u>

Charge de l'exercice

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	102 633	168 042
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40	60 612	61 555
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42	292	496
	43	<u>163 537</u>	<u>230 093</u>

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

9. Autres actifs financiers

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44	
Autres	45	
	<u>46</u>	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2018**2017****10. Emprunts temporaires**

Au 31 décembre 2018, la municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 500 000 \$. Le solde est inutilisé au 31 décembre 2018. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel.

11. Crédoeurs et charges à payer

Fournisseurs	47	662 510	325 125
Salaires et avantages sociaux	48	167 141	157 466
Dépôts et retenues de garantie	49	70 326	48 956
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Assainissement des sites contaminés	52		
Autres			
- Intérêts courus	53	79 177	85 123
- Solde de prix de vente	54	120 000	160 000
-	55		2 858
-	56		
-	57		
	58	1 099 154	779 528

Note**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	59	6 059	6 909
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60		
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	49 884	20 948
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		1 495
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65		
Autres contributions de promoteurs	66		
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
- Transfert	68	398 011	14 526
- Ballet Jazz et SQAÉ	69	19 921	
-	70		
-	71		511 305
	72	473 875	555 183

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018					2017	
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	2,20	3,16	2019	2038	73	8 976 200	9 652 202
Obligations et billets en monnaies étrangères					74		
Gains (pertes) de change reportés					75		
					76		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					77	442	1 495
Organismes municipaux					78		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	3,90	2019	2022	79	27 512	16 212
Autres					80		
					81	9 004 154	9 669 909
Frais reportés liés à la dette à long terme					82	(14 040)	(38 108)
					83	8 990 114	9 631 801

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2018	
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres		
2019	84	92	604 502	100	11 537	117
2020	85	93	594 360	101	8 640	110
2021	86	94	612 160	102	6 174	111
2022	87	95	630 560	103	1 161	112
2023	88	96	622 660	104		113
2024 et +	89	97	5 912 400	105		114
	90	98	8 976 642	106	27 512	115
Intérêts et frais accessoires			107	()		124
	91	99	8 976 642	108	27 512	116
						125
						9 004 154

Note

	2018		2017	
14. Actifs financiers nets (dette nette)				
Revenant à (à la charge de)				
L'organisme municipal	126	(5 528 568)	126	(1 594 343)
Tiers				
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127	()	127	()
Autres	128	(163 809)	128	(125 708)
	129	(5 364 759)	129	(1 468 635)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin	
COÛT									
Infrastructures									
Eau potable	130	11 459 332	158		185	1 274	212		11 458 058
Eaux usées	131	19 844 075	159	2 919 146	186		213		22 763 221
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	8 693 317	160	2 072 195	187		214		10 765 512
Autres	133	2 245 034	161	211 737	188		215		2 456 771
Réseau d'électricité	134		162		189		216		
Bâtiments	135	4 547 037	163	368 391	190		217		4 915 428
Améliorations locatives	136	33 144	164		191		218		33 144
Véhicules	137	1 572 673	165	56 684	192	11 086	219		1 618 271
Ameublement et équipement de bureau	138	415 936	166	49 068	193	30 557	220		434 447
Machinerie, outillage et équipement divers	139	559 338	167	14 064	194	1 543	221		571 859
Terrains	140	1 002 124	168	30 300	195		222		1 032 424
Autres	141		169		196		223		
	142	50 372 010	170	5 721 585	197	44 460	224		56 049 135
Immobilisations en cours	143		171		198		225		
	144	50 372 010	172	5 721 585	199	44 460	226		56 049 135
AMORTISSEMENT CUMULÉ									
Infrastructures									
Eau potable	145	4 924 716	173	329 275	200		227		5 253 991
Eaux usées	146	10 552 651	174	495 643	201		228		11 048 294
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	3 684 266	175	260 725	202		229		3 944 991
Autres	148	969 757	176	113 301	203		230		1 083 058
Réseau d'électricité	149		177		204		231		
Bâtiments	150	1 841 792	178	140 548	205		232		1 982 340
Améliorations locatives	151	32 351	179	122	206		233		32 473
Véhicules	152	821 641	180	101 572	207	10 971	234		912 242
Ameublement et équipement de bureau	153	395 454	181	34 270	208	31 831	235		397 893
Machinerie, outillage et équipement divers	154	442 400	182	13 903	209	1 543	236		454 760
Autres	155		183		210		237		
	156	23 665 028	184	1 489 359	211	44 345	238		25 110 042
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	26 706 982					239		30 939 093
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations									
Coût	240	91 142	243	27 776	245	11 086	247		107 832
Amortissement cumulé	241	(63 259)	244	(15 894)	246	(10 971)	248	(68 182)	
Valeur comptable nette	242	27 883					249		39 650

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	250		
Immeubles industriels municipaux	251		
Autres	252		
	253		
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255		
Note			
17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance			
- assurance, école de police	256	8 172	8 429
-	257		
-	258		
Autres			
-	259		
-	260		
	261	8 172	8 429
Note			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

18. Obligations contractuelles

La municipalité a signé un contrat pour l'enlèvement de la neige d'une durée de 5 ans se terminant en 2022. Le montant à verser pour 2019 est de 130 996\$.

En vertu des divers contrats, la Régie intermunicipale de Police Richelieu St-Laurent s'est engagée pour les 4 prochains exercices pour une somme globale de 752 764\$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 4 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Location d'équipement: 159 474\$ en 2019, 129 508\$ en 2020, 68 740\$ en 2021 et 55 704\$ en 2022 et 27 197\$ en 2023.

Location d'immeuble: 312 141\$ en 2019.

La quote-part de la Municipalité de Verchères dans les engagements s'élève à 2,945%.

19. Droits contractuels

S.O

20. Passifs éventuels

a) Cautionnement et garantie

N.A.

b) Auto-assurance

La Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

La quote-part de la Municipalité de Verchères s'élève à 2,945%.

c) Poursuites

Poursuite de la RIPRSL

Au cours de l'exercice, la Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La quote-part de la Municipalité de Verchères s'élève à 2,945%.

d) Autres

ENVIRONNEMENT

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la municipalité excède les normes en vigueur. La municipalité n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

21. Actifs éventuels

S.O.

22. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

23. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

Ces données sont présentées pour fins d'information et le rapport de l'auditeur ne porte pas sur ces données.

24. Instruments financiers

S.O.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalisations 2017	Budget 2018	Réalisations 2018			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	7 108 771	7 096 610	7 203 410			7 203 410
Compensations tenant lieu de taxes	2	41 750	41 190	44 316			44 316
Quotes-parts	3					985 290	
Transferts	4	213 551	161 400	245 248			245 248
Services rendus	5	350 997	272 400	326 783		60 532	358 234
Imposition de droits	6	363 836	343 000	458 209			458 209
Amendes et pénalités	7	18 695	16 000	17 868		158 498	176 366
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	70 415	60 000	83 374		7 948	91 322
Autres revenus	10	135 152	17 000	68 650		1 632	70 282
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	8 303 167	8 007 600	8 447 858		1 213 900	8 647 387
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	1 120 627		498 576			498 576
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	1 120 627		498 576			498 576
	21	9 423 794	8 007 600	8 946 434		1 213 900	9 145 963
Charges							
Administration générale	22	894 904	1 079 360	976 122	56 553		1 032 675
Sécurité publique	23	1 373 443	1 434 460	1 366 252	93 787	1 147 939	1 593 607
Transport	24	962 325	1 215 170	1 109 021	312 632		1 421 653
Hygiène du milieu	25	1 888 779	1 640 640	1 615 680	843 719		2 459 399
Santé et bien-être	26	54 475	55 200	58 177			58 177
Aménagement, urbanisme et développement	27	358 866	379 830	357 802	1 445		359 247
Loisirs et culture	28	1 373 164	1 541 740	1 446 894	155 684		1 602 578
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	263 849	268 350	257 909		13 684	271 593
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	1 366 320	1 364 000	1 463 820	(1 463 820)		
	33	8 536 125	8 978 750	8 651 677		1 161 623	8 798 929
Excédent (déficit) de l'exercice	34	887 669	(971 150)	294 757		52 277	347 034

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalisations 2017	Budget 2018		Réalisations 2018	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	887 669	(971 150)	294 757	52 277	347 034
Moins: revenus d'investissement	2	(1 120 627)	()	(498 576)	()	(498 576)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(232 958)	(971 150)	(203 819)	52 277	(151 542)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	1 366 320	1 364 000	1 463 820	25 539	1 489 359
Produit de cession	5	14 849			1 159	1 159
(Gain) perte sur cession	6	(14 849)			(1 044)	(1 044)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	1 366 320	1 364 000	1 463 820	25 654	1 489 474
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	(351 704)	(361 950)	(361 563)	(12 243)	(373 806)
	18	(351 704)	(361 950)	(361 563)	(12 243)	(373 806)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(681 445)	(376 000)	(698 862)	()	(698 862)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21	719 205	500 000	495 081	4 543	499 624
Réserves financières et fonds réservés	22	(93 910)	(154 900)	(93 910)	(10 954)	(104 864)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	24 068		24 068	1 473	25 541
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(32 082)	(30 900)	(273 623)	(4 938)	(278 561)
	26	982 534	971 150	828 634	8 473	837 107
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	749 576		624 815	60 750	685 565

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalisations 2017		Réalisations 2018	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	1 120 627	498 576		498 576
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2	(204 399)	(19 920)	(385)	(20 305)
Sécurité publique	3	(35 621)	(50 868)	(40 093)	(90 961)
Transport	4	(212 579)	(2 248 318)	()	(2 248 318)
Hygiène du milieu	5	(615 879)	(2 917 871)	()	(2 917 871)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()	()	()
Loisirs et culture	8	(404 797)	(444 130)	()	(444 130)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
	10	(1 473 275)	(5 681 107)	(40 478)	(5 721 585)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12	()	()	()	()
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13			23 543	23 543
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	681 445	698 862		698 862
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15		743 833		743 833
Excédent de fonctionnement affecté	16				
Réserves financières et fonds réservés	17			16 935	16 935
	18	681 445	1 442 695	16 935	1 459 630
	19	(791 830)	(4 238 412)		(4 238 412)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales					
	20	328 797	(3 739 836)		(3 739 836)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2017	2018	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats
				Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	3 232 893	2 898 568	311 626
Débiteurs (note 5)	2	5 985 786	5 828 098	117 986
Prêts (note 6)	3			
Placements de portefeuille (note 7)	4			
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5			
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6			
Autres actifs financiers (note 9)	7			
	8	9 218 679	8 726 666	429 612
				9 156 278
PASSIFS				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9			
Emprunts temporaires (note 10)	10		3 850 814	3 850 814
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	642 252	967 943	131 211
Revenus reportés (note 12)	12	555 183	473 875	473 875
Dette à long terme (note 13)	13	9 615 587	8 962 602	27 512
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14			107 080
	15	10 813 022	14 255 234	265 803
				14 521 037
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(1 594 343)	(5 528 568)	163 809
				(5 364 759)
ACTIFS NON FINANCIERS				
Immobilisations (note 15)	17	26 656 719	30 874 007	65 086
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18			
Stocks de fournitures	19	65 860	79 780	3 004
Autres actifs non financiers (note 17)	20			8 172
	21	26 722 579	30 953 787	76 262
				31 030 049
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	1 751 625	1 262 607	102 205
Excédent de fonctionnement affecté	23	1 418 581	1 293 500	136 133
Réserves financières et fonds réservés	24	577 596	671 506	15 137
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25 (	(38 108)) (	(14 040)) (	50 978) (
Financement des investissements en cours	26	328 797	(3 411 040)	(3 411 040)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	21 013 529	25 594 606	37 574
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28			
	29	25 128 236	25 425 219	240 071
				25 665 290

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
		2018	2018	2018	2017
Rémunération	1	1 604 560	1 587 877	2 377 132	2 274 122
Charges sociales	2	350 930	353 202	553 474	585 524
Biens et services	3	2 752 450	2 564 683	2 690 976	3 347 644
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	100 150	220 541	221 122	233 751
D'autres organismes municipaux	5				12 037
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	150 000			
D'autres tiers	7				
Autres frais de financement	8	18 200	37 368	50 471	85 392
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	2 487 760	2 424 186	1 409 815	1 163 581
Transferts	10				
Autres	11				
Autres organismes					
Transferts	12				
Autres	13	142 200		6 580	
Amortissement des immobilisations	14	1 364 000	1 463 820	1 489 359	1 432 595
Autres					
- Opération de restructuration	15	8 500			193 314
-	16				
-	17				
	18	8 978 750	8 651 677	8 798 929	9 327 960

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus

Revenus sur les placements de portefeuille	1	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	
Autres revenus	3	
	4	

Charges

Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5	
Variation de la provision pour moins-value	6	
	7	
Autres charges	8	
	9	
Excédent (déficit) de l'exercice	10	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	
Placements de portefeuille	12	
Débiteurs	13	
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14	
Provision pour moins-value	15	() ()
	16	
	17	

Passifs

Créditeurs et charges à payer	18	
Revenus reportés	19	
Dette à long terme	20	
	21	
Solde du Fonds local d'investissement	22	

VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	23	
Supportant les engagements de prêts	24	
Supportant les garanties de prêts	25	
	26	

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus

Revenus sur les placements de portefeuille

1

Revenus sur les prêts aux entreprises

2

Autres revenus

3

4

Charges

Créances douteuses

Radiation de prêts

5

Variation de la provision pour moins-value

6

7

Intérêts sur la dette à long terme

8

Autres charges

9

10

Excédent (déficit) de l'exercice

11

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie

12

Placements de portefeuille

13

Débiteurs

14

Prêts aux entreprises

15

Provision pour moins-value

16

() ()

17

18

Passifs

Créditeurs et charges à payer

19

Revenus reportés

20

Dette à long terme

21

22

Solde du Fonds local de solidarité

Excédent affecté aux prêts aux entreprises

23

Excédent (déficit) non affecté

24

25

VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres

26

Supportant les engagements de prêts

27

28

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu**Note sur la dette à long terme****Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts****Note sur les autres revenus et les autres charges**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus provenant de la gestion foncière	1	
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2	
Autres revenus	3	
	4	
Charges		
Frais de gestion		
Salaires	5	
Créances douteuses	6	
Autres frais de gestion	7	
	8	
Activités et projets de mise en valeur du territoire		
-	9	
-	10	
-	11	
-	12	
-	13	
-	14	
	15	
	16	
Excédent (déficit) de l'exercice	17	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18		
Placements de portefeuille	19		
Débiteurs	20		
Provision pour créances douteuses	21	(	) (
	22		
Autres	23		
	24		
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	25		
Créditeurs et charges à payer	26		
Revenus reportés			
Provenant de la gestion foncière	27		
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	28		
Autres	29		
Autres	30		
	31		
Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	32		

Note sur les autres actifs

Note sur les créditeurs et charges à payer

Note sur les autres revenus reportés

Note sur les autres passifs

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	1 364 812	1 848 011
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 429 633	1 511 685
Réserves financières et fonds réservés	3	686 643	591 353
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	36 938) (	11 397)
Financement des investissements en cours	5	(3 411 040)	328 797
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	25 632 180	21 047 581
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	25 665 290	25 316 030
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	1 262 607	1 751 625
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	102 205	96 386
	11	1 364 812	1 848 011
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- - Équilibre budgétaire	12	350 000	430 000
- - CIT	13	442 020	542 020
- - Programme FIME	14	39 361	39 361
-	15		5 000
- - Arbre Industrie	16	10 000	10 000
- - Collecte sélective	17	255 635	275 635
- - Boues et Membrane	18	176 484	116 565
-	19		
- - Évaluation	20	20 000	
	21	1 293 500	1 418 581
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
- Projets spéciaux	22	60 825	
- -Éventualités	23	75 308	93 104
-	24		
	25	136 133	93 104
	26	1 429 633	1 511 685
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	664 767	570 857
Organismes contrôlés et partenariats	38	15 137	13 757
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	6 739	6 739
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
-	45		
-	46		
	47	686 643	591 353
	48	686 643	591 353

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (18 819)	(20 555)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ()	()
Autres	52 (32 159)	(28 949)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ()	()
	54 (50 978)	(49 504)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 ()	()
Assainissement des sites contaminés	56 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()	()
Autres		
-	58 ()	()
-	59 ()	()
	60 (50 978)	(49 504)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	62 ()	()
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 ()	()
Autres		
-	66 ()	()
-	67 ()	()
	68 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	70 ((14 040))	((38 107))
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 ()	()
Autres		
-	72 ()	()
-	73 ()	()
	74 ((14 040))	((38 107))
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entrepreneurs, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs liés au FLI et au FLS	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres	79	
-	80	
	81 (36 938)	(11 397)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	82		328 797
Investissements à financer	83	(3 411 040)	()
	84	(3 411 040)	328 797
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	85	30 939 093	26 706 982
Propriétés destinées à la revente	86		
Prêts	87		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89		
	90	30 939 093	26 706 982
Ajustements aux éléments d'actif	91		
	92	30 939 093	26 706 982
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	93	(8 990 114)	(9 631 801)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94	(14 040)	(38 108)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95	3 711 281	5 131 133
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97	(14 040)	2
	98	(5 306 913)	(4 538 774)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99	()	(1 120 627)
	100	(5 306 913)	(5 659 401)
	101	25 632 180	21 047 581

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>3</u>	2 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2014.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A,B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédent la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A,B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

b) Rente de rattachement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 2%. (Exception pour les employés de bureau et les préposés aux communications pour qui les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6.5% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté aux années futures).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 11,39% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9.75% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11.35% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retrait au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute l'année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés au régime représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		<u>2018</u>	<u>2017</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(108 347)	(30 216)
Charge de l'exercice	4	(102 633)	(168 042)
Cotisations versées par l'employeur	5	103 900	89 911
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	<u>(107 080)</u>	<u>(108 347)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	3 332 120	3 146 791
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(3 535 355)	(3 314 097)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(203 235)	(167 306)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	96 155	58 959
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(107 080)	(108 347)
Provision pour moins-value	12	()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	<u>(107 080)</u>	<u>(108 347)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	<u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	3 332 120	3 146 791
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(3 535 355)	(3 314 097)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	<u>(203 235)</u>	<u>(167 306)</u>
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	152 669	165 244
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	6 538	36 430
	20	159 207	201 674
Cotisations salariales des employés	21	(75 333)	(72 683)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()	()
	23	83 874	128 991
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	7 156	18 023
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(1 473)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
-	29		
-	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	<u>89 557</u>	<u>147 014</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	194 046	182 296
Rendement espéré des actifs	33	(180 970)	(161 268)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	<u>13 076</u>	<u>21 028</u>
Charge de l'exercice	35	<u>102 633</u>	<u>168 042</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	130 287	175 316
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(180 970)	(161 268)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	(50 683)	14 048
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	7 804	140 064
Prestations versées au cours de l'exercice	40	124 191	85 111
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	3 201 480	3 197 239
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44	81 076	78 025
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	20 232	1 923
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,70 %	5,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,70 %	5,50 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
-	51		
-	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes d'avantages complémentaires de retraite		Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53		54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2018	2017
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	()	()
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	()
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
Autres			
-	81		
-	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
-	104		
-	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 1

Description des régimes et autres renseignements

Régime de la municipalité de Verchères

		<u>2018</u>	<u>2017</u>
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime volontaire d'épargne-retraite	108		
Régime de retraite simplifié	109		
Régime de retraite par financement salarial	110		
Autres régimes	111	60 612	61 555
	112	<u>60 612</u>	<u>61 555</u>

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 113 _____

Description des régimes et autres renseignements

		<u>2018</u>	<u>2017</u>
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur	114		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		<u>2018</u>	<u>2017</u>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	115	19	19

Description du régime

La participation des élus est seulement pour la Régie de Police intermunicipale Richelieu St-Laurent

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2018	2017
Cotisations des élus au RREM	116	<u>87</u>	<u>147</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	117	292	496
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	118		
	119	<u>292</u>	<u>496</u>

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	5 238 702	5 238 702	5 146 762
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	169 129	169 129	159 689
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	5 407 831	5 407 831	5 306 451
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	560 332	560 332	560 701
Égout	11	436 133	436 133	369 737
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	601 582	601 582	598 479
Autres				
- Cours d'eau	14	55 395	55 395	126 775
- Vidanges fosses septiques	15	31 720	31 720	31 861
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	29 085	29 085	28 670
Service de la dette	18	81 332	81 332	86 097
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	1 795 579	1 795 579	1 802 320
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	1 795 579	1 795 579	1 802 320
	27	7 203 410	7 203 410	7 108 771

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations		Réalisations	Réalisations
		2018		2018	2017
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES					
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement					
Taxes sur la valeur foncière	28	202		202	306
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	29				
Taxes d'affaires	30				
Compensations pour les terres publiques	31				
	32	202		202	306
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	33	10 337		10 337	9 880
Cégeps et universités	34				
Écoles primaires et secondaires	35	28 784		28 784	26 639
	36	39 121		39 121	36 519
Autres immeubles					
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux					
Taxes sur la valeur foncière	37				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	38				
Taxes d'affaires	39				
	40				
	41	39 323		39 323	36 825
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	42	4 993		4 993	4 925
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	43				
Taxes d'affaires	44				
	45	4 993		4 993	4 925
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière	46				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	47				
	48				
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité					
Autres	49				
	50				
	51				
	52	44 316		44 316	41 750

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations		Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS		2018		2018	2017
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT					
Administration générale	53				355
Sécurité publique					
Police	54				
Sécurité incendie	55				
Sécurité civile	56				
Autres	57				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	58	9 000		9 000	8 850
Enlèvement de la neige	59				
Autres	60				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	61				83 765
Transport adapté	62				
Transport scolaire	63				
Autres	64				
Transport aérien	65				
Transport par eau	66				
Autres	67				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68				
Réseau de distribution de l'eau potable	69	215 620		215 620	151 143
Traitement des eaux usées	70				29 121
Réseaux d'égout	71				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	72				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	73				(650)
Tri et conditionnement	74				
Autres	75				
Autres	76				
Cours d'eau	77				
Protection de l'environnement	78				5 040
Autres	79				
Santé et bien-être					
Logement social	80				
Sécurité du revenu	81				
Autres	82	1 178		1 178	1 411
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	83				
Rénovation urbaine	84				
Promotion et développement économique	85				
Autres	86				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	87	6 050		6 050	5 236
Activités culturelles					
Bibliothèques	88	13 400		13 400	13 400
Autres	89				
Réseau d'électricité	90				
	91	245 248		245 248	297 671

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations		Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)		2018		2018	2017
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT					
Administration générale	92				
Sécurité publique					
Police	93				
Sécurité incendie	94				
Sécurité civile	95				
Autres	96				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	97	455 806		455 806	
Enlèvement de la neige	98				
Autres	99				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	100				459
Transport adapté	101				
Transport scolaire	102				
Autres	103				
Transport aérien	104				
Transport par eau	105				
Autres	106				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107				399 325
Réseau de distribution de l'eau potable	108				
Traitement des eaux usées	109				338 640
Réseaux d'égout	110				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	111				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	112				
Tri et conditionnement	113				
Autres	114				
Autres	115				
Cours d'eau	116				
Protection de l'environnement	117				
Autres	118				
Santé et bien-être					
Logement social	119				
Sécurité du revenu	120				
Autres	121				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	122				
Rénovation urbaine	123				
Promotion et développement économique	124				
Autres	125				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	126	42 770		42 770	382 662
Activités culturelles					
Bibliothèques	127				
Autres	128				
Réseau d'électricité	129				
	130	498 576		498 576	1 121 086

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

*Non audité***Administration municipale****Données consolidées**

		Réalisations	Réalisations	Réalisations
		2018	2018	2017

TRANSFERTS (suite)**TRANSFERTS DE DROIT**

Regroupement municipal et réorganisation

municipale 131

Péréquation 132

Neutralité 133

Partage des redevances sur les
ressources naturelles 134Compensation pour la collecte sélective
de matières recyclables 135

Fonds de développement des territoires 136

Contributions des automobilistes pour le
transport en commun - Droits

d'immatriculation 137

Partage des revenus du cannabis 138

Autres 139

140

TOTAL DES TRANSFERTS

141	743 824	743 824	1 418 757
-----	---------	---------	-----------

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations	Réalisations	Réalisations	
SERVICES RENDUS		2018	2018	2017	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffes et application de la loi	142				
Évaluation	143				
Autres	144	11 279	11 279	27 509	
	145	11 279	11 279	27 509	
Sécurité publique					
Police	146				
Sécurité incendie	147	77 249	77 249	69 675	
Sécurité civile	148				
Autres	149				
	150	77 249	77 249	69 675	
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	151				
Enlèvement de la neige	152	7 492	7 492	8 842	
Autres	153				
Transport collectif	154				
Autres	155				
	156	7 492	7 492	8 842	
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157				
Réseau de distribution de l'eau potable	158				
Traitement des eaux usées	159				
Réseaux d'égout	160				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	161				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	162				
Tri et conditionnement	163				
Autres	164				
Autres	165				
Cours d'eau	166				
Protection de l'environnement	167				
Autres	168				
	169				
Santé et bien-être					
Logement social	170				
Autres	171				
	172				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	173				
Rénovation urbaine	174				
Promotion et développement économique	175				
Autres	176				
	177				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	178				
Activités culturelles					
Bibliothèques	179				
Autres	180				
	181				
Réseau d'électricité	182				
	183	96 020	96 020	106 026	

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	184			
Évaluation	185			
Autre	186			
	187			
Sécurité publique				
Police	188			
Sécurité incendie	189	561	32 012	
Sécurité civile	190			
Autres	191			59 332
	192	561	32 012	59 332
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	193			
Enlèvement de la neige	194			
Autres	195			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	196			174 726
Transport adapté	197			
Transport scolaire	198			
Autres	199			
Autres	200			
	201			174 726
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	202			
Réseau de distribution de l'eau potable	203	2 700	2 700	
Traitement des eaux usées	204			
Réseaux d'égout	205			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	206			
Matières recyclables	207			
Autres	208			
Cours d'eau	209			
Protection de l'environnement	210			
Autres	211			3 200
	212	2 700	2 700	3 200
Santé et bien-être				
Logement social	213			
Sécurité du revenu	214			
Autres	215			
	216			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	217			
Rénovation urbaine	218			
Promotion et développement économique	219			
Autres	220			
	221			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	222	170 279	170 279	
Activités culturelles				
Bibliothèques	223	53 711	53 711	
Autres	224	3 512	3 512	244 884
	225	227 502	227 502	244 884
Réseau d'électricité				
	226			
	227	230 763	262 214	482 142
TOTAL DES SERVICES RENDUS	228	326 783	358 234	588 168

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	229	31 710	31 710	31 870
Droits de mutation immobilière	230	426 499	426 499	331 966
Droits sur les carrières et sablières	231			
Autres	232			
	233	458 209	458 209	363 836
AMENDES ET PÉNALITÉS	234	17 868	176 366	163 343
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	235			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	236	83 374	91 322	75 566
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	237		1 044	15 492
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	238			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	239			
Contributions des promoteurs	240			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	241			
Contributions des organismes municipaux	242			
Autres contributions	243			
Redevances réglementaires	244			
Autres	245	68 650	69 238	169 921
	246	68 650	70 282	185 413
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	247			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2018			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2018	2017
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	118 590		118 590	118 590	113 177
Greffe et application de la loi	2	72 475		72 475	72 475	70 143
Gestion financière et administrative	3	481 587		481 587	481 587	471 566
Évaluation	4	71 735		71 735	71 735	70 563
Gestion du personnel	5	8 748		8 748	8 748	7 085
Autres						
- Autres	6	222 987	56 553	279 540	279 540	205 319
-	7					
	8	976 122	56 553	1 032 675	1 032 675	937 853
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	983 958		983 958	1 117 526	1 166 995
Sécurité incendie	10	374 128	93 787	467 915	467 915	465 233
Sécurité civile	11	8 166		8 166	8 166	8 625
Autres	12					
	13	1 366 252	93 787	1 460 039	1 593 607	1 640 853
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	403 439	284 680	688 119	688 119	606 280
Enlèvement de la neige	15	265 215	14 788	280 003	280 003	259 678
Éclairage des rues	16	26 896	13 164	40 060	40 060	45 501
Circulation et stationnement	17	580		580	580	10 208
Transport collectif						
Transport en commun	18	412 891		412 891	412 891	882 510
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	1 109 021	312 632	1 421 653	1 421 653	1 804 177

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite) **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2018			Réalizations 2018	Réalizations 2017
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	350 343	293 325	643 668	643 668	354 510
Réseau de distribution de l'eau potable	24	137 023	125 448	262 471	262 471	550 892
Traitement des eaux usées	25	182 649	185 487	368 136	368 136	761 668
Réseaux d'égout	26	191 525	227 495	419 020	419 020	382 086
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	215 949		215 949	215 949	208 128
Élimination	28	38 918		38 918	38 918	117 369
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	17 112		17 112	17 112	17 577
Tri et conditionnement	30	358		358	358	1 255
Matières organiques						
Collecte et transport	31	155 481		155 481	155 481	16 737
Traitement	32	112 155		112 155	112 155	
Matériaux secs	33					62 152
Autres	34	73 567		73 567	73 567	
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	110 673	11 964	122 637	122 637	189 293
Protection de l'environnement	38					
Autres	39	29 927		29 927	29 927	30 365
	40	1 615 680	843 719	2 459 399	2 459 399	2 692 032
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41	47 266		47 266	47 266	47 017
Sécurité du revenu	42					
Autres	43	10 911		10 911	10 911	7 458
	44	58 177		58 177	58 177	54 475
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	237 528		237 528	237 528	238 251
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	81 269		81 269	81 269	84 335
Tourisme	49	30 713	1 445	32 158	32 158	32 109
Autres	50	8 292		8 292	8 292	5 870
Autres	51					
	52	357 802	1 445	359 247	359 247	360 565

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2018			Réalizations 2018	Réalizations 2017
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	59 859		59 859	59 859	102 977
Patinoires intérieures et extérieures	54	82 253	16 933	99 186	99 186	92 347
Piscines, plages et ports de plaisance	55	96 253	20 379	116 632	116 632	117 015
Parcs et terrains de jeux	56	439 292	109 237	548 529	548 529	489 849
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58					
Autres	59	350 657	757	351 414	351 414	318 898
	60	1 028 314	147 306	1 175 620	1 175 620	1 121 086
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	111 166		111 166	111 166	55 449
Bibliothèques	62	199 037	561	199 598	199 598	206 818
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63	3 451	7 817	11 268	11 268	8 036
Autres ressources du patrimoine	64	92		92	92	13 086
Autres	65	104 834		104 834	104 834	102 350
	66	418 580	8 378	426 958	426 958	385 739
	67	1 446 894	155 684	1 602 578	1 602 578	1 506 825
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
68						
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	220 541		220 541	221 122	245 788
Autres frais	70					
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71				13 076	21 027
Autres	72	37 368		37 368	37 395	64 365
	73	257 909		257 909	271 593	331 180
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION						
	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
	75	1 463 820	(1 463 820)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Verchères

Code géographique : 59025

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Autres renseignements financiers consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	4
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	4
Analyse de la dette à long terme consolidée	5
Endettement total net à long terme consolidé	6
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	7
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	9
Analyse de la rémunération non consolidée	10
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13
Questionnaire	14



AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	371 087	371 087	48 526
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 246 645	1 246 645	526 692
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	1 300 140	1 300 140	40 661
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 967 448	1 967 448	165 489
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	137 680	137 680	8 257
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	29 812	29 812	86 514
Autres infrastructures	11			(1 729)
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	30 300	30 300	227 759
Édifices communautaires et récréatifs	14			297 476
Améliorations locatives	15	368 391	368 391	
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17		27 776	2 237
Ameublement et équipement de bureau	18	1 682	10 490	11 262
Machinerie, outillage et équipement divers	19	59 012	62 905	39 779
Terrains	20			
Autres	21	168 910	168 911	44 126
	22	5 681 107	5 721 585	1 497 049

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	371 087	371 087	48 526
Usines de traitement de l'eau potable	24	1 246 645	1 246 645	526 692
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26	1 300 140	1 300 140	40 661
Autres infrastructures	27	2 134 940	2 134 940	258 531
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33	628 295	668 773	622 639
	34	5 681 107	5 721 585	1 497 049

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	8 234		1 495	6 739
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	3 895 956	1 105 854	312 036	4 689 774
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	634 586	23 544	61 770	596 360
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	4 538 776	1 129 398	375 301	5 292 873
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	5 131 133		1 419 852	3 711 281
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	5 131 133		1 419 852	3 711 281
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14	5 131 133		1 419 852	3 711 281
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	5 131 133		1 419 852	3 711 281
	19	9 669 909	1 129 398	1 795 153	9 004 154
Dettes en cours de refinancement	20 (	)			(
Reclassement / Redressement	21				
Dettes à long terme	22	9 669 909	1 129 398	1 795 153	9 004 154

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

Administration municipale

Dette à long terme	1	8 976 642
--------------------	---	-----------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	3 411 040
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	7	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	6 739
--	---	-------

Débiteurs	9	3 711 281
-----------	---	-----------

Revenus futurs découlant des ententes		
---------------------------------------	--	--

conclues avec le gouvernement du Québec	10	
---	----	--

Autres montants	11	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	
--	----	--

Autres		
--------	--	--

-	13	
---	----	--

-	14	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	8 669 662
---	----	-----------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés

16	27 512
----	--------

Endettement net à long terme	17	8 697 174
------------------------------	----	-----------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	18	543 528
---------------------------------	----	---------

Communauté métropolitaine	19	25 349
---------------------------	----	--------

Autres organismes	20	445 874
-------------------	----	---------

Endettement total net à long terme	21	9 711 925
------------------------------------	----	-----------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
--	--	--

de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
--	----	--

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à		
--	--	--

long terme de l'agglomération	23	
-------------------------------	----	--

24	
----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	9 711 925
--	----	-----------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)

27	
----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	16 932	16 932	15 668
Évaluation	2	70 968	70 968	69 902
Autres	3	71 212	71 212	66 246
Sécurité publique				
Police	4	939 280	(75 091)	(19 809)
Sécurité incendie	5	50 773	50 773	36 482
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8	6 177	6 177	4 098
Transport collectif	9	412 198	412 198	256 246
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	10 735	10 735	7 629
Matières résiduelles	12	613 540	613 540	423 218
Cours d'eau	13	110 591	110 591	177 329
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	41 666	41 666	41 683
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	28 626	28 626	25 552
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	28 340	28 340	36 179
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	23 148	23 148	23 158
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	2 424 186	1 409 815	1 163 581

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****Non audité**

		2018	2017
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	5 681 107	1 473 275
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	5 681 107	1 473 275

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	10,00	40,00	18 748,00	611 815	156 908	768 723
Professionnels	2						
Cols blancs	3	6,00	32,50	10 310,00	216 760	59 164	275 924
Cols bleus	4	13,00	40,00	27 495,00	534 410	118 351	652 761
Policiers	5						
Pompiers	6	3,00	40,00	6 490,00	136 628	13 552	150 180
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	32,00		63 043,00	1 499 613	347 975	1 847 588
Élus	9	7,00			88 264	5 227	93 491
	10	39,00			1 587 877	353 202	1 941 079

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	215 620				215 620
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15					
Autres	16	29 628	498 576			528 204
	17	245 248	498 576			743 824

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		2018	2017
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	41 102	37 516
	4	41 102	37 516
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	28 080	29 660
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	28 080	29 660
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	4 210	5 627
Enlèvement de la neige	11	340	668
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	4 550	6 295
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	50 551	19 360
Réseau de distribution de l'eau potable	17	62 099	21 649
Traitement des eaux usées	18	3 346	1 068
Réseaux d'égout	19	60 047	2 775
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23	6 010	6 352
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	1 442	138 411
	26	183 495	189 615
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	682	763
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	682	763
Réseau d'électricité			
	40		
	41	257 909	263 849

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	2018		2017
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 (	) (	) (
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23 (	) (	) (
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25 (	) (	) (
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Alexandre Bélisle , maire	19 515	9 958
Benoît Marotte , conseiller	6 638	3 319
Carole Boisvert , conseillère	6 638	3 319
Jarrold Gosselin, conseiller	6 638	3 319
Gilles Lamoureux, conseiller	7 208	3 609
Claude Ménard, conseiller	7 045	3 526
Nathalie Fillion , conseillère	6 638	3 319

Note

Le maire suppléant est en rotation au 8 mois

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 000 000 \$	
2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	2 ☐	3 ☒	4 ☐

Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement.

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	5 ☐	6 ☒	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018	7		\$
4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	8 ☐	9 ☒	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	OUI	NON
5. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	10 ☐	11 ☒
Si oui, indiquer les montants suivants :		
a) le montant total versé en 2018	12 _____	\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2018 des engagements en vertu du règlement concerné	13 _____	\$
6. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu du paragraphe 2 ^o du 1 ^{er} alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	14 ☐	15 ☒
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018		
16 _____		\$
7. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financières en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	17 ☐	18 ☒
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
a) crédits de taxes	19 _____	\$
b) autres formes d'aide	20 _____	\$
8. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2019		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2018	21 _____	
Facteur comparatif de 2018	22 _____	
Valeur uniformisée	23 _____	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

9. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2018 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ

24 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

25 _____ \$

- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver

26 _____ \$

- b) Dépenses d'investissement

27 _____ \$

- c) Total des frais encourus admissibles

28 _____ \$

- d) Description des dépenses d'investissement :

- e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 28 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 24, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution

29 _____

- b) Date d'adoption de la résolution

30 _____

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Verchères

Code géographique : 59025

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	3
Taux global de taxation réel	4

**MBBA**
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS S.E.N.C.R.L.

Partenaires de vos affaires

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au trésorier de la Ville de Verchères,

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la Ville de Verchères (ci-après la « ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

 S.E.N.C.R.L.

Par Robert Arbour, CPA auditeur, CA

DATE 2019-06-03

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	7 203 410
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	_____
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2018 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	321 925
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	29 085
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	_____
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	<u>6 852 400</u>

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2018 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	752 836 100
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2018 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u>793 621 300</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u>773 228 700</u>

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2018
(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14 , 8 8 6 2 / 100 \$

Données prévisionnelles non auditées

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019

Nom : Verchères

Code géographique : 59025

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019	
Revenus de taxes	3
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	4
Calcul de certains revenus de taxes	5
Taux des taxes	7
Taux global de taxation prévisionnel	8
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	9
Questionnaire	11

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	5 337 060
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	157 840
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	5 494 900

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	572 600
Égout	11	415 300
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	609 600
Autres		
- Vidange fosses septiques	14	29 300
- Cours d'eau	15	12 000
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	20 000
Service de la dette	18	76 200
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	1 735 000
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	1 735 000
	27	7 229 900

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	10 000
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	27 300
	9	37 300

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	37 300

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	4 900
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	4 900

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	42 200

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non auditée

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	X 2 /100\$	3				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 643 137 200	X 5 0,6250 /100\$	6 4 019 608				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8 /100\$	9				
Immeubles non résidentiels	10 45 298 723	X 11 1,4200 /100\$	12 643 242				
Immeubles industriels	13	X 14 /100\$	15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17 /100\$	18				
Autres	19	X 20 /100\$	21				
Immeubles agricoles	22 107 873 630	X 23 0,6250 /100\$	24 674 210				
Total			25 5 337 060	26 ()	27 ()	28	29 5 337 060
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30	X 31 /100\$	32				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34 /100\$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37 /100\$	38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40 /100\$	41				
Immeubles industriels	42	X 43 /100\$	44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46 /100\$	47				
Autres	48	X 49 /100\$	50				
Immeubles agricoles	51	X 52 /100\$	53				
Total			54	55 ()	56 ()	57	58

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxes spéciales							
Activités de fonctionnement (taux unique) 1	X	2 /100\$	3				
Activités de fonctionnement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres) 4	X	5 /100\$	6				
Immeubles de 6 logements ou plus 7	X	8 /100\$	9				
Immeubles non résidentiels 10	X	11 /100\$	12				
Immeubles industriels 13	X	14 /100\$	15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels 16	X	17 /100\$	18				
Autres 19	X	20 /100\$	21				
Immeubles agricoles 22	X	23 /100\$	24				
Total			25	26 (.....	27 (.....	28	29

Taxes spéciales							
Activités d'investissement (taux unique) 30	X	31 /100\$	32				
Activités d'investissement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres) 33	X	34 /100\$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus 36	X	37 /100\$	38				
Immeubles non résidentiels 39	X	40 /100\$	41				
Immeubles industriels 42	X	43 /100\$	44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels 45	X	46 /100\$	47				
Autres 48	X	49 /100\$	50				
Immeubles agricoles 51	X	52 /100\$	53				
Total			54	55 (.....	56 (.....	57	58

	Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	X	60 %	61	62 (.....	63 (.....	64

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité
Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(montant fixe)
Par unité de logement

Eau	1	1 8 0 , 0 0 \$
Égout	2	1 7 0 , 0 0 \$
Eau et égout	3	, \$
Traitement des eaux usées	4	, \$
Matières résiduelles	5	2 3 5 , 0 0 \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Usine de Filtration et aqueduc	0,0190	1	
Usine d'épuration et égout	0,0023	1	
Règl. 255-98 J-B St-Antoine	0,3840	2	
Règl. 256-98 101-335 M-Vict	145,5290	7	par logement
Règl. 305-2000 Bassin Dansereau	0,0556	2	
Règl. 310-2000 Rue Industrie	0,1113	2	
Règl. 371-2004 Rue Hébert	559,9939	7	par entrée d'eau
Règl. 401-2006 Rue Dulude	0,0216	2	
Règl. 399 et 405-2007 M-Vict	169,6165	7	par logement
Règl. 399-405 Cusson	815,2315	7	par logement
Règl. 414-2008 Aqueduc A-30	0,0201	1	
Règl. 417-2008 109-111 J-Bert	1 051,0100	7	par entrée d'eau
Règl. 417-2008 159-167-171 J-Bert	899,7233	1	
Règl. 426-2008 306-438 Ma-Vict	146,7437	7	par logement
Règl. 429-2010 599-621 Ma-Vict	0,8055	7	
Règl. 429-2010 613-621 Ma-Vict	752,2970	7	
Règl. 450 et 451-2010 Rue Aqueduc	1 083,9850	4	
Règl. 468-2012 St-Alexandre et +	394,5473	7	par entrée d'eau
Règl. 483 et 496-2014 Bussièrès	528,5292	7	par entrée d'eau

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	7 229 900
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	_____

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2019 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

Déduire

Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	360 125
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	20 000
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	_____
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	10	6 849 775

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI
À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE**

11 796 309 553

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2019
(Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)

12 0 , 8 6 0 2 /100 \$

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis Immeubles non résidentiels	Autres	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	643 250					674 210
De secteur	2						
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4						
Autres	5						
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	643 250					674 210

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	4 019 600			5 337 060
De secteur	10			157 840	157 840
Autres	11				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12			76 200	76 200
Autres	13			1 638 800	1 638 800
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	4 019 600		1 872 840	7 209 900

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 ☒	2 ☐	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 ☐	4 ☐	5 ☒
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM.	6 ☐	7 ☐	8 ☒
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté			
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM.	9 ☐	10 ☐	11 ☒
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 ☐	13 ☐	14 ☒
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 ☐	16 ☐	17 ☒
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 ☐	19 ☐	20 ☒
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 ☐	22 ☒	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2019 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 ☒	24 ☐	
Si oui, indiquer le montant.	25	520 569 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	\$	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	27	<u>9 177 500 \$</u>
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	28	<u>375 190 \$</u>
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	29	<u>228 220 \$</u>
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	30	<u>730 000 \$</u>
9. Date d'adoption du budget par le conseil	31	<u>2018-12-10</u>

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 ☒	2 ☐	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 ☐	4 ☒	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 ☐	6 ☒	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7 ☐	8 ☒	
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9 ☐	10 ☐	11 ☒
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12 ☐	13 ☐	14 ☒
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15 ☐	16 ☐	17 ☒
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18 ☐	19 ☐	20 ☒
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21 ☐	22 ☐	

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Luc Forcier , atteste que le rapport financier consolidé
de Verchères pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, transmis
de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation,
a été déposé à la séance du conseil du 2018-06-03.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier
ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés
lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont
détenues par Verchères.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Verchères consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport
financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de
la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que
Verchères détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s)
de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une
signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2019-05-25 11:40:04

Date de transmission au Ministère :